

moi-même en me souvenant des fautes que j'ai commises en dépit de tant grâces et en constatant le peu de fruit que j'en ai retiré, car si j'avais été plus fidèle, je devrais être aujourd'hui, pour employer un mot de mon pieux ami, le R. P. Bonnel de Longchamp, *un saint de premier calibre*, et Dieu sait ce que je suis.

D'ailleurs pour me rassurer moi-même à ce sujet, je vous confierai que j'ai consulté un homme de Dieu et voici sa réponse:

"Non seulement vous ne devez pas voiler les détails édifiants de votre vie, mais il faut les révéler à tout prix: rien ne vaut un exemple vécu; vous devez chanter tout haut votre *Deo gratias.*"

Ces précautions oratoires étant prises, je m'exécute tout bonnement.

* * *

Avant d'arriver au bienfait suprême de ma vie, que je commémore aujourd'hui, il est utile que je vous fasse connaître deux faits que je pourrais appeler *générateurs*: l'un date de mon enfance, l'autre de ma jeunesse: ils ont eu l'un et l'autre un retentissement profond dans la suite de ma vie sacerdotale et religieuse. Ils vous montreront de façon très suggestive ce que peut la sainte communion selon sa rareté ou sa fréquence dans l'âme d'un enfant et d'un jeune homme.

Ayant eu le malheur de perdre mon père et ma mère dès l'âge de sept ans, je fus mis dans un petit pensionnat du diocèse de Meaux, illustré jadis par le grand Bossuet et devenu, hélas! l'un des plus mauvais de France, si bien qu'on le nomme quelquefois le diocèse de *tous les maux*. Par suite d'une erreur sur mon âge, on me fit suivre le catéchisme avant le temps réglementaire, de sorte que je fus prêt à communier à neuf ans; mais alors on constata que je n'avais pas l'âge requis pour faire ma première communion.

Hélas! à cette époque, comme jusqu'à ces derniers temps, presque partout, la consigne était de faire jeûner jusqu'à douze ans les pauvres petits qui avaient faim du pain des anges et je dus attendre trois longues années.